Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STMG, veuillez visiter :
coursbacstmg.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC STMG • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Bac STMG

Droit et Économie

Session 2025 • Code sujet : **25-MGDEME1** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **16**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Confidentialité, vie privée et pouvoirs de l'employeur (4 questions) **Page 3**

2. Échanges internationaux, libre-échange et croissance économique (4 questions) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbacstmg.fr/assets/annales/bac-stmg/Droit et économie/2025/Bac STMG - Droit et économie - Session 2025 - 5-Sujet.pdf

1. Confidentialité, vie privée et pouvoirs de l'employeur

Iris Grondin, architecte salariée en CDI à La Réunion, est licenciée après le partage de messages contenant des informations sur les projets de son employeur avec d'anciens camarades. Les documents comprennent son contrat, des textes du Code civil et du Code du travail, une décision relative à la preuve issue d'un compte privé et un texte sur les fonctions du droit du travail.

Question 1. Qualifiez juridiquement les parties et les faits de la situation.

Iris Grondin est salariée en CDI de la SARL ArchiDij974 depuis le 1er janvier 2014, en qualité d'architecte chargée de projets. La SARL, représentée par son gérant Axel Dijoux, est l'employeur. Le litige porte sur le licenciement pour motif personnel d'Iris, après la transmission présumée d'informations confidentielles sur des projets à d'anciens camarades, dont certains travaillent chez des architectes concurrents. La preuve repose sur des messages reçus par l'employeur d'un collaborateur.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le litige oppose une salariée en CDI à son employeur au sujet d'un licenciement fondé sur la divulgation présumée d'informations professionnelles dans des échanges privés.

Question 2. Développez l'argumentation juridique sur laquelle Iris Grondin peut s'appuyer pour démontrer l'absence de cause réelle et sérieuse de son licenciement.

Majeure : l'article 9 du Code civil protège la vie privée. Selon l'article L1121-1 du Code du travail, une restriction à une liberté doit être justifiée par la tâche et proportionnée. Tout licenciement personnel doit, selon l'article L1232-1, reposer sur une cause réelle et sérieuse.

Mineure : Iris peut soutenir que les messages étaient privés, que les destinataires étaient éloignés et que les informations n'étaient pas exploitables par des concurrents. Elle peut contester la nécessité et la proportionnalité de l'utilisation des captures d'écran. Son professionnalisme reconnu et l'absence de préjudice concret renforcent son argumentation.

Conclusion : elle peut demander au juge d'écarter une preuve obtenue ou utilisée de manière disproportionnée et de juger le licenciement injustifié.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Iris peut contester la proportionnalité de l'atteinte à sa vie privée et soutenir que les faits ne justifient pas un licenciement réel et sérieux.

Question 3. Développez l'argumentation juridique que la SARL ArchiDij974 peut opposer à Iris Grondin.

La SARL peut soutenir que la salariée a manqué à la clause de confidentialité de son contrat et à son obligation d'exécuter celui-ci de bonne foi, prévue par l'article L1222-1. La transmission d'informations sur des projets de l'entreprise à des personnes travaillant chez des concurrents peut menacer un intérêt légitime, même sans preuve d'une exploitation effective.

- La protection de la confidentialité justifie une restriction proportionnée à la vie privée, conformément à l'article L1121-1.
- L'annexe 4 admet l'utilisation d'éléments provenant d'un compte privé si la preuve est indispensable et l'atteinte proportionnée. Ici, les messages ont été transmis par un collaborateur ; l'employeur peut défendre la licéité de leur production si cette transmission était spontanée.

Il revient au juge d'apprécier la faute, la preuve et la proportionnalité de la sanction.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La divulgation peut constituer un manquement à la confidentialité et à la bonne foi, susceptible de justifier le licenciement si la preuve et la sanction sont proportionnées.

Question 4. Après avoir rappelé les différents pouvoirs de l'employeur, répondez, à l'aide de l'annexe 5 et de vos connaissances personnelles, à la question suivante : dans quelles mesures les pouvoirs de l'employeur sont-ils limités ?

L'employeur dispose d'un pouvoir de direction pour organiser et contrôler le travail, d'un pouvoir réglementaire pour fixer les règles collectives de l'entreprise et d'un pouvoir disciplinaire pour sanctionner les manquements. Comme le souligne l'annexe 5, le droit du travail protège les salariés tout en répondant aussi aux besoins des employeurs : il recherche un équilibre entre intérêts économiques et sociaux.

- La loi, le contrat de travail et les accords collectifs encadrent les décisions de l'employeur.
- Les restrictions aux libertés doivent être justifiées par le travail et proportionnées ; discrimination et sanctions injustifiées sont interdites.
- Les règles de procédure, de santé et de sécurité s'imposent à l'employeur. Le salarié peut saisir le juge pour contester une décision.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les pouvoirs patronaux s'exercent dans le cadre de la loi et sous le contrôle du juge, avec un équilibre entre fonctionnement de l'entreprise et droits des salariés.

2. Échanges internationaux, libre-échange et croissance économique

Les documents présentent l'évolution des échanges de biens entre 2015 et 2023, les effets du libre-échange sur les pays en développement et les contributions d'indicateurs à la croissance du PIB français. Un article sur les droits de douane appliqués aux véhicules électriques examine leurs effets sur les entreprises, les investissements, les prix et les chaînes d'approvisionnement.

Question 1. Commentez l'évolution des échanges de biens entre 2015 et 2023 à partir de l'annexe 1.

Année	Exportations	Importations	Solde
2015	455,8	498,6	-42,7
2016	453,2	497,7	-44,5
2017	473,7	531,9	-58,2
2018	491,9	554,7	-62,8
2019	509,0	566,9	-57,9
2020	428,6	493,0	-64,4
2021	501,8	587,4	-85,6
2022	596,0	759,2	-163,2
2023	607,3	706,9	-99,6

En milliards d'euros. Les deux flux progressent globalement, malgré un recul en 2020, puis rebondissent jusqu'en 2022. En 2023, les exportations augmentent encore, tandis que les importations diminuent. Le solde reste déficitaire sur toute la période : le déficit se creuse jusqu'en 2022, puis se réduit de 63,6 milliards d'euros en 2023.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les échanges augmentent globalement entre 2015 et 2023. Le déficit commercial, maximal en 2022, se réduit en 2023 mais demeure important.

Question 2. Comparez les contributions de la consommation et du commerce extérieur dans la formation du PIB de la France.

Les contributions, exprimées en points de croissance, mesurent l'apport de chaque indicateur à la variation annuelle du PIB. La consommation est généralement le principal moteur, tandis que le commerce extérieur est plus variable.

Année	Consommation	Solde du commerce extérieur
2019	1,2	0,0
2020	-4,5	-1,3
2021	4,5	0,7
2022	2,3	-0,3
2023	0,6	0,6

La consommation contribue davantage que le commerce extérieur de 2019 à 2022. En 2023, leurs contributions sont égales. Les deux indicateurs pèsent négativement sur la croissance en 2020.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La consommation contribue davantage de 2019 à 2022. En 2023, elle apporte autant que le commerce extérieur : 0,6 point chacun.

Question 3. Expliquez les conséquences de la hausse des droits de douane sur l'activité des entreprises.

Les droits de douane provisoires annoncés par l'Union européenne, de 17,4 % à 38,1 % sur les véhicules électriques chinois, renchérissent les importations. Ils peuvent protéger les constructeurs européens, dans un secteur représentant plus de 7 % du PIB de l'UE et 6,1 % de l'emploi.

- Les importateurs peuvent augmenter leurs prix ou réduire leurs marges, ce qui risque de freiner la demande.
- Les entreprises chinoises peuvent investir dans des usines à l'étranger pour contourner les taxes, tandis que des représailles commerciales peuvent réduire leurs débouchés.
- La diversification des approvisionnements crée des occasions d'investissement, mais peut faire monter les prix et les coûts de transport.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les droits de douane protègent certaines entreprises, mais augmentent les coûts, risquent de freiner la demande et peuvent provoquer représailles et réorganisation des investissements.

Question 4. Rédigez une argumentation pour répondre à la question suivante : le libre-échange favorise-t-il la croissance économique ?

Le libre-échange peut stimuler la croissance en ouvrant de nouveaux débouchés, en développant les exportations et en intensifiant la concurrence. Les entreprises peuvent élargir leur activité et les consommateurs accéder à des produits moins chers. Selon la Banque mondiale, la libéralisation des échanges accroît la croissance de 1 à 1,5 point en moyenne et les revenus de 10 à 20 % après une décennie.

Ces gains sont toutefois inégalement répartis. Les délocalisations peuvent supprimer des emplois, et les pays dépourvus d'infrastructures adaptées profitent moins des marchés mondiaux. Le libre-échange favorise donc la croissance, mais ses bénéfices dépendent de l'accompagnement des secteurs et des travailleurs fragilisés.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le libre-échange peut soutenir la croissance, mais ses bénéfices sont inégaux et nécessitent des mesures d’accompagnement.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • BAC STMG

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2025)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de Droit et Économie du baccalauréat technologique STMG, session 2025, porte le code 25-MGDEME1 et dure quatre heures, coefficient 16. Répartie en deux parties de dix points, elle traite du licenciement et des pouvoirs de l'employeur, puis des échanges internationaux, du libre-échange, des droits de douane et de leurs liens avec la croissance. Elle évalue l'analyse juridique et l'argumentation économique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un licenciement pour motif personnel doit reposer sur une cause réelle et sérieuse.
- Une restriction aux libertés du salarié doit être justifiée par la tâche et proportionnée au but recherché.
- Le solde commercial est la différence entre les exportations et les importations.
- La croissance du PIB peut être analysée à partir des contributions de la consommation, de l'investissement, du commerce extérieur et des stocks.

Points de vigilance & attentes du jury

- En droit, qualifiez les parties et les faits avant de construire chaque argumentation.
- Distinguez le droit à la vie privée de l'intérêt légitime de l'employeur à protéger ses informations confidentielles.
- Pour commenter un graphique ou un tableau, citez les dates, les valeurs et les évolutions pertinentes.
- Dans l'argumentation économique, examinez les effets favorables et défavorables du libre-échange et des droits de douane.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment commenter l'évolution des échanges de biens avec le graphique ?

Relevez les valeurs des exportations, des importations et du solde aux dates utiles. Décrivez les tendances et les ruptures, en distinguant les montants des évolutions. Le graphique montre notamment un déficit commercial chaque année représentée.

Q : Quand une preuve liée à la vie privée peut-elle être utilisée par l'employeur ?

Examinez les circonstances d'obtention de la preuve, son caractère indispensable à l'exercice du droit à la preuve et la proportionnalité de l'atteinte à la vie privée au regard de l'intérêt légitime poursuivi par l'employeur.

Q : Comment organiser les deux parties et le temps de l'épreuve ?

Les deux parties sont indépendantes et peuvent être traitées dans l'ordre choisi. Il faut indiquer la partie traitée et répondre aux deux parties. L'épreuve dure quatre heures et chacune des deux parties vaut dix points.

Q : Quels critères de notation faut-il privilégier dans les réponses ?

Répondez précisément à chaque consigne, mobilisez les documents et les connaissances utiles, puis justifiez vos affirmations par des faits ou des données. Structurez vos argumentations. Le sujet indique dix points par partie, sans détailler de barème par question.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbacstmg.fr/assets/annales/bac-stmg/Droit et économie/2025/Bac STMG - Droit et économie - Session 2025 - 5-Sujet.pdf
Ressources Bac STMG : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.